

## FICHE DE POSTE

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PEP DIR MG - 0134320A</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Direction d'une école innovante – « Marseille en Grand »</b>
	<b>NOM DE L'ECOLE</b>	<b>EEPU Antoine de Ruffi (REP+)</b>
	<b>CIRCONSCRIPTION</b>	<b>Marseille Joliette</b>
	<b>TITRE DU PROJET</b>	<b>Well-Being : le bien-être et la réussite de tous en éducation prioritaire.</b>
	<b>THEMATIQUES CONCERNEES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Langue et international</b></li> </ul>
<b>PROFIL DU POSTE</b>	<b>DESCRIPTION DU PROJET</b>	<p>Le projet vise à favoriser la réussite scolaire, le bien-être à l'école et le développement du bilinguisme sur les différents temps de l'enfant en s'appuyant sur les parents et les partenaires.</p> <p>L'innovation pédagogique est centrée sur la constitution d'un écosystème bilingue intégrant tous les temps de l'enfant (scolaire et périscolaire).</p> <p>Il a également pour objectif l'amélioration du climat scolaire par l'usage notamment du numérique.</p>
	<b>MISSIONS</b>	<p>Sous l'autorité de l'IEN de circonscription, le directeur d'une école innovante relevant du plan Marseille en Grand exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives, ses obligations à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école en conformité avec les textes régissant les missions de directeur avec des spécificités propres à ce dispositif. A ce titre, il pilote, impulse une dynamique et fédère son équipe autour du projet innovant dont il veille à la mise en œuvre, à la cohérence et à l'évaluation. Le directeur d'une école innovante travaille en étroite collaboration avec l'équipe de circonscription, avec l'équipe Marseille en Grand de la DSDEN, ainsi qu'avec toutes les instances qui participent à la mise en œuvre du projet.</p>
	<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impulser et accompagner les orientations pédagogiques et éducatives développées par le projet innovant.</li> <li>- Contribuer à l'évolution des pratiques pédagogiques en recherchant l'innovation.</li> <li>- Participer à la mise en œuvre des temps de formation et de concertation autour du projet dans la définition de leurs contenus et assurer leur organisation au sein de l'école.</li> <li>- Contribuer aux actions partenariales et à leur évaluation pour permettre le développement du projet sur tous les temps de l'enfant.</li> <li>- Elaborer et renseigner les outils de suivi, de régulation et d'évaluation du projet innovant.</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser ses connaissances dans l'enseignement les programmes en classe bilingue anglais.</li> <li>- Posséder une grande capacité à travailler en équipe</li> <li>- Mobiliser son aisance à communiquer</li> <li>- Maitriser des outils informatiques et numériques.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'inscription sur la liste d'aptitude des directeurs d'écoles est requise.</li> <li>- Être inscrit sur la liste d'aptitude école bilingue/certification DNL : niveau minimum B2 minimum.</li> <li>- Une expérience d'enseignement en réseau d'Education prioritaire renforcée EP+ serait souhaitée.</li> <li>- Inscription sur la liste d'aptitude à la direction d'école</li> <li>- Avoir reçu un avis favorable à la commission d'entretien pour les directeurs 100% déchargés en REP+</li> </ul>
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE A LA COMMISSION DE RECRUTEMENT</b>	<p>Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS en y accédant par le portail ARENA : <a href="https://appli.ac-aix-marseille.fr">https://appli.ac-aix-marseille.fr</a></p> <p>Les modalités complémentaires sont précisées sur une circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône.</p>
	<b>NOMINATION</b>	<p>Participation obligatoire au mouvement intra-départemental via l'appli MVT1D et affectation à titre définitif au barème conditionnée à l'obtention d'un avis favorable de la commission de recrutement</p>
	<b>REGIME HORAIRE</b>	<p>Le titulaire du poste est soumis au régime horaire des enseignants du 1<sup>er</sup> degré.</p>

	<b>CONTACTS</b>	- IEN de la circonscription : <a href="mailto:ce.0131308@ac-aix-marseille.fr">ce.0131308@ac-aix-marseille.fr</a> - Directrice/directeur de l'école : <a href="mailto:ce.0134320a@ac-aix-marseille.fr">ce.0134320a@ac-aix-marseille.fr</a>
--	-----------------	--